

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1973)
Heft: 222

Artikel: Erreur sur les faits
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1027612>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

jeu de prouver que sa marchandise remplit parfaitement les besoins d'une certaine catégorie de clients.

Ce que l'on peut souhaiter, c'est que la signification des résultats chiffrés des essais, par rapport aux besoins techniques, soit clairement expliquée sous une forme accessible aux profanes. Ensuite, les produits devraient être aussi classés en fonction des portraits psychologiques des principaux types de clients éventuels. Il reste que l'art du bon vendeur est de comprendre le mieux possible les deux aspects des besoins d'un client et de proposer le produit qui y répond le mieux. Les tests ne peuvent prétendre aider les consommateurs qu'à opérer un choix préliminaire qui permet de rester sourd aux conseils de vendeurs incompetents sans remplacer ceux des bons vendeurs.

Exploitation des idoles

Il existe aussi l'anti-test tel que la compétition sportive, qui passe pour être un label de qualité technique, et sur laquelle se base la publicité alors que les besoins techniques réels de la plupart des utilisateurs sont souvent notablement différents. Par contre, les compétitions mettent à jour et amplifient parfois outrageusement des besoins subjectifs.

Ceci nous conduit à nous demander s'il n'est pas abusif et condamnable de donner ainsi à des personnes un sentiment plus ou moins artificiel de satisfaction alors que des besoins plus valables leur sont inatteignables. Notre économie semble plus capable de satisfaire les besoins en autos d'une masse de pseudo Clay Regazzoni que de leur fournir un logement vivable. Les besoins essentiels paraissent devenir de plus en plus chers alors que les besoins superflus se « démocratisent ».

Les tests ne permettent de lutter que contre un aspect relativement marginal de notre société de consommation. Ils constituent au mieux un correctif intéressant. L'objectif principal de la lutte pour une économie plus sociale se situe ailleurs.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Leur dernière dissertation

Examens de maturité fédérale, composition française. Des quatre sujets, lequel auriez-vous choisi ?

Que vous soyez consommateur...

1. « La publicité est la fleur de la vie contemporaine, elle est affirmation d'optimisme et de gaieté, elle distrait l'œil et l'esprit » dit Blaise Cendrars. Heureux le candidat qui avait lu l'admirable livre de René Berger, *La Mutation des Signes* ! Pour les autres, quelques tueurs à gages étaient à l'affût ! Le mot « environnement », le mot « conditionnement », le mot « créativité »... (Curieux de penser qu'il suffit de prononcer le mot de « conditionnement » pour établir le fait, puisque le candidat de 1963 n'aurait certes pas employé un tel mot... Pour la bonne raison que le mot n'existait pas, ou n'était guère usité ! Alors qu'il suffit presque de prononcer le mot de « créativité » pour établir du même coup qu'on en est pour sa part assez dépourvu !)

... contestataire...

2. « L'insolence. Le respect fait plus de dégâts que l'insolence. Le respect fige, embaume, endort. L'insolence réveille. Elle va bien avec la naïveté. Aveugle aux apparences, elle cherche la vérité des profondeurs, pose des questions que nul ne veut entendre. Bien sûr, elle peut aussi n'être que le symptôme d'une maladie. » « Pensée » d'un certain Jean Sullivan... Comme on voit, l'esprit de Mai a ses échos jusque dans les sessions de la maturité fédérale ! Cependant les candidats, par prudence ou par escient, se sont généralement abstenus.

... scientifique...

3. « Le progrès des sciences a été obtenu au prix de leur spécialisation croissante. La connaissance scientifique, ramifiée à l'infini, est aujourd'hui parcellaire. Elle constitue un immense puzzle dont chacun connaît un élément bizarrement et souvent arbitrairement, sinon maligne-

ment découpé. Toutefois, presque personne ne peut distinguer ni même soupçonner la physiologie générale, l'image cohérente qui donnerait à l'ensemble unité et signification » écrit Roger Caillois.

Bon sujet, me semble-t-il, convenant particulièrement à des « scientifiques », mais peut-être à chacun de nous, qui allons parfois de spécialiste en spécialiste sans trouver le « généraliste » qui pourrait prendre une vue globale de notre santé, voire même de notre « personne », corps et âme, de notre individualité. « Je ne vous trouve rien aux poumons » me déclarait jadis un excellent phytosologue. « Revenez me voir quand vous aurez quelque chose... Je vous ferai un traitement dont je rêve pour vous depuis des années... » J'ai préféré renoncer !

... ou écologiste

4. « La ville a une figure, la campagne a une âme » écrit Jacques de Lacretelle.

Ici aussi, les « tueurs à gages » étaient nombreux ! Depuis les considérations sur la société de consommation et la pollution jusqu'aux développements sur l'air pur des campagnes, où nous allons nous replonger aux sources vivifiantes, etc., parmi les paysans attachés à leurs traditions et à leurs idéaux, paysans dont l'âme naïve et simple... etc. !

J. C.

Erreur sur les faits

A propos de la prochaine nomination d'un chef des informations à la Radio romande, nous affirmions, la semaine dernière, que M. Michel Margot avait posé sa candidature au poste de secrétaire du Parti radical suisse. Cette affirmation est fautive.

M. Margot nous précise d'autre part qu'il n'est inscrit à aucun parti.

Tels sont les faits. Mais cette note n'enlève rien à notre inquiétude devant la normalisation en cours des médias et dont nous avons donné d'autres exemples.